

A partir du 1er avril : Attention changement sur les lignes de transport

A partir du 1er avril

- Les lignes urbaines de Voiron/ Coublevie /Saint Jean de Moirans (1, 2, 3, 4),
- Les lignes interurbaines de Tullins et Voreppe (A et W)
- Les lignes desservant Centr'Alp (N et 20)

fonctionneront sur réservation.

Comment ça marche ?

Il faut réserver son trajet au préalable, sur la base des horaires définis et accessible sous www.paysvoironnais.com. S'il n'y a pas de réservation, le bus ne circule pas, s'il y a une réservation il circule.

Mode d'emploi :

1-> Je consulte les horaires des lignes valables à compter du 1er avril sur www.paysvoironnais.com, rubrique transport, puis onglet "perturbations"

2-> Si un trajet et un horaire m'intéresse, **j'appelle l'Agence Mobilité au 04 76 05 03 47 au plus tard la veille du trajet souhaité avant 12h** pour ma réservation ; préciser l'objet de mon déplacement (travail, santé, courses...)

3-> Le bus passera à l'heure et à l'arrêt réservé le jour J pour effectuer mon trajet (se présenter à l'arrêt 5 minutes avant)

Attention, le bus pourra selon le nombre de réservation, être adapté : il pourra s'agir d'un véhicule de plus petite taille que ceux circulant habituellement sur le réseau régulier. Dans tous les cas, le bus sera adapté pour respecter l'espace de distanciation.

Les fiches horaires des lignes en vigueur au mercredi 1er avril ainsi que le règlement du service de réservation sont téléchargeables à partir du lundi 30 mars matin sur <http://www.paysvoironnais.com/mobilites/perturbations-676.html>

Les autres lignes

- les lignes de Transport à la Demande et Transport à la Demande réservé aux Personnes à Mobilité Réduite sont maintenues (*selon les horaires et fonctionnement habituel*)
- les lignes D (Miribel-Voiron), E (St Geoire en Valdaine-Voiron), F (Montferrat-Voiron), L (Rives-Voiron), et 10 (Renage-Rives) et les lignes scolaires sont supprimées.

Pour soutenir les personnes sans véhicule devant **obligatoirement** se déplacer, le **Pays Voironnais** met en place la **gratuité** de ses lignes de transports **pendant la période de confinement**.

+ infos

Agence Mobilité : transport@paysvoironnais.com transport@paysvoironnais.com, ou au **04 76 05 03 47** du lundi au vendredi de 8h30/12h et de 14h/17h.

Pour suivre l'information du réseau de transport en temps réel ? Inscrivez vous gratuitement à l'**alerte sms**, sur www.paysvoironnais.com, rubrique Transport, Perturbations.

CONTACT PRESSE

SOPHIE HARMAND

sophie.harmand@paysvoironnais.com

04 76 93 17 27

07 77 82 19 85